

Dès le XIV^e siècle, en effet, Raoul de Rivo — et je renvoie avec plaisir à l'excellente monographie que Dom Mohlberg vient de lui consacrer (Louvain, 1911) — Raoul de Rivo, qui était un fervent de Rome (il avait visité Rome en 1381), avait été conquis à la beauté et à l'autorité de l'office romain ancien, que lui révélaient les vieux livres liturgiques. Il comparait cet office romain du temps de Charlemagne et d'Amalaire au Bréviaire romain d'Innocent III, qui n'en était que le *compendium*, ce Bréviaire de la Curie popularisé dans toute la chrétienté latine par les Frères Mineurs. Il le comparait surtout à ce qu'était devenu, un siècle et demi après Innocent III, ce Bréviaire, alourdi et déformé maintenant par la multiplication des fêtes sanctorales à neuf leçons et par les offices à côté. Raoul de Rivo avait compris, d'une vue que Dom Mohlberg qualifie quelque part de géniale, que l'office romain, dans son dessin essentiel, primitif, est une sorte de basilique dont l'office du temps serait la grande nef : il fallait dégager cette admirable nef et y ramener le chœur constamment retenu par le sanctoral dans les petites chapelles qui s'étaient successivement et sans ordre construites sur les flancs et dans les collatéraux.

Raoul de Rivo demandait une restauration. Il demandait qu'on revint au principe ancien — notez bien ceci, — que le psautier doit être récité intégralement en une semaine et chaque semaine. Telle était la règle de l'office romain ancien, qui attribuait les psaumes 1-108 aux nocturnes, les psaumes 109-150 aux heures diurnes. Raoul insistait avec énergie sur la vieille règle romaine fondamentale : Chaque semaine tout le psautier. « Seule, dit-il, l'observance de cette règle permettra aux prêtres de se pénétrer de la piété des psaumes. »

Mais ce retour à la tradition n'est possible qu'autant qu'on réduira le nombre excessif des fêtes sanctorales à neuf leçons et qu'on reviendra à l'estime et à la pratique de l'office dominical et ferial. Raoul de Rivo le dit sur tous les tons, y compris le ton véhément. Il ne pardonne pas aux Frères Mineurs, qu'il accuse d'avoir fait prévaloir le commun des saints sur le commun du temps, et cela pour abrégé l'office ! Il propose un *calendarium generale*, où n'entreront que les fêtes de saints qui sont fêtées partout par le clergé et par le peuple, quitte à